

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

DOSSIER DE PRESSE

08 | 03 | 2022



BUDGET PRIMITIF 2022

“

Ce premier budget de la mandature ouvre la stratégie d'investissement durable que nous conduirons jusqu'en 2028.

GEORGES MÉRIC
président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne



**Agir
avec vous !**



Nous continuerons à investir pour préparer la Haute-Garonne de demain, dans laquelle le « capital humain » doit être le bien le plus précieux.

GEORGES MÉRIC

président du Conseil départemental de la Haute-Garonne

Le budget primitif 2022 constitue le premier acte de la nouvelle mandature. Il fixe d'ores et déjà un horizon clair pour les années à venir avec la mise en œuvre du projet départemental 2021-2028.

Il s'inscrit dans un contexte de crises inédit. La crise sanitaire, qui continue de creuser le fossé entre les plus riches et les plus pauvres, comporte encore de nombreuses incertitudes sur son impact économique et social. Et depuis 15 jours, la guerre en Ukraine frappe aux portes de l'Europe et bouscule les équilibres fragiles d'un monde en bascule.

Deux bouleversements profonds auxquels notre collectivité, en tant que chef de file de l'action sociale, doit faire face pour protéger les Haut-Garonnaises et les Haut-Garonnais, pour répondre à leur souhait d'une société plus juste, plus égalitaire, plus solidaire et pour soutenir la relance de l'activité sur le territoire. Ceci sans renoncer, pour autant, aux combats engagés depuis 2015 pour lutter contre le réchauffement climatique, défendre les valeurs de notre République et faire avancer la démocratie de proximité.

Ce premier budget de la mandature ouvre la stratégie d'investissement durable que nous avons planifiée et que nous conduisons jusqu'en 2028. En 2022, nos investissements atteindront le montant record de 274 M€, soit une augmentation de 100 millions d'euros par rapport à 2015. Sur la mandature en cours, 1,5 milliard d'euros sera investi pour réduire les inégalités sociales, favoriser l'égalité des chances, freiner le

réchauffement climatique, renforcer les services publics de proximité et l'attractivité de tous les bassins de vie qui composent la Haute-Garonne.

Cette ambition que nous portons, nous la réalisons très concrètement, en proximité, grâce à notre saine gestion budgétaire et sans augmentation d'impôts.

Nous continuerons à investir pour améliorer la Haute-Garonne d'aujourd'hui et préparer la Haute-Garonne de demain, dans laquelle « le capital humain » doit être le bien le plus précieux, une Haute-Garonne dans laquelle les générations futures trouveront les meilleures conditions d'émancipation, d'accomplissement et de bien-être.

SOMMAIRE



Introduction	04
Un niveau d'investissement record de 274 M€	05
Investir pour protéger les Haut-Garonnaises et les Haut-Garonnais	06
Investir pour une Haute-Garonne écoresponsable	08
Investir pour garantir la solidarité entre tous les territoires	09
Investir pour une Haute-Garonne citoyenne	11
Investir pour les jeunes	12
Une gestion budgétaire vertueuse et équilibrée	13



INTRODUCTION

Mardi 8 mars 2022, les élu-e-s du Conseil départemental, réunis en session, ont voté le budget primitif 2022.

Ce premier budget de la nouvelle mandature s'inscrit dans la continuité des engagements pris et tenus depuis 6 ans pour améliorer le quotidien et préparer l'avenir des habitantes et des habitants de la Haute-Garonne. Une volonté renforcée dans un contexte de crise sanitaire et géopolitique inédit.

Des engagements, qui ont démontré le rôle indispensable du Département pour tous les territoires, qu'ils soient métropolitains, urbains, périurbains, ruraux ou de montagne.

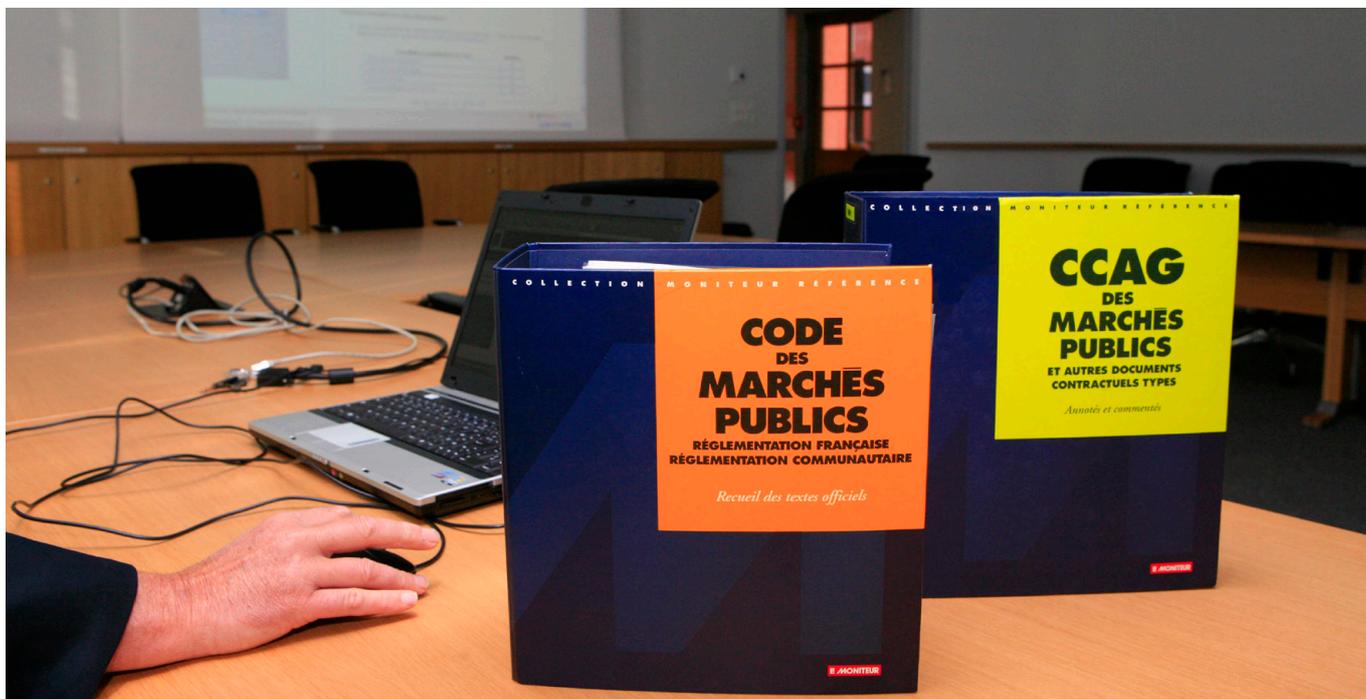
Pour la mandature 2021-2028, le projet départemental entend faire face à l'urgence sociale et écologique, préserver le pouvoir d'achat des plus fragiles, répondre à la crise démocratique qui affecte le pays, et défendre les valeurs républicaines et la laïcité.

D'un montant de 1 805,14 M€, en hausse de + 1,57 % par rapport à 2021, le budget 2022 traduit ainsi la volonté de la majorité départementale de renforcer son rôle de bouclier social et de participer à la relance de l'activité, avec un niveau record d'investissements sur le territoire de 274 M€.

Cette volonté s'accompagne du souci de préserver l'équilibre financier du budget pour l'année 2022 mais également pour les exercices ultérieurs dans une démarche prospective réaliste, responsable mais toujours ambitieuse.

EN CHIFFRES

Budget 2022
1 805,14 M€
(+ 1,57 %)



Un niveau d'investissement record de 274 M€

Le budget primitif 2022 se caractérise par une politique d'investissements très ambitieuse qui a vocation à s'inscrire sur la durée de la mandature à hauteur de 250 millions d'euros par an.

Gâce à la gestion rigoureuse menée depuis 6 ans par la collectivité et au dynamisme des recettes fiscales, la situation financière du Département est saine et permet de poursuivre, et même d'augmenter, les investissements pour soutenir l'emploi local et l'activité sur l'ensemble du territoire. Ceux-ci se porteront à 274 M€ en 2022 et seront en augmentation de 100 M€ par rapport à 2015.

Sur la mandature en cours, 1,5 milliard d'euros seront investis (hors contribution GPSO) dans l'économie locale pour préserver les emplois non délocalisables.

Afin que cet engagement bénéficie pleinement à l'économie locale, la Charte de la commande publique permet, depuis sa mise en œuvre en 2017, de soutenir les

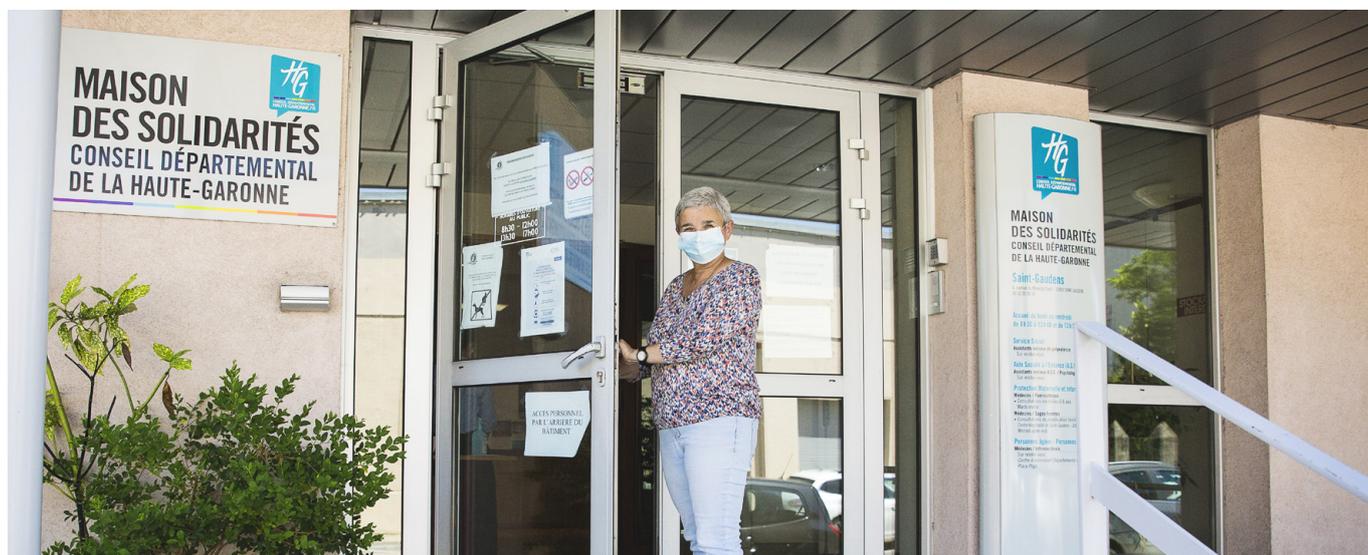
entreprises haut-garonnaises en facilitant l'accès des TPE-PME aux marchés publics lancés par le Département. Le Conseil départemental ouvre chaque année environ 500 marchés publics qui représentent autant de chantiers générateurs d'emplois. 72,5 % des marchés bénéficient désormais aux entreprises de la Haute-Garonne et 85,1 % aux entreprises d'Occitanie. Au total, les investissements directs ou indirects du Département représentent près de 4 000 emplois sur le territoire.

EN CHIFFRES

Investissements 2022
274 M€

Investissements sur la mandature
1,5 Md€

4 000
emplois sur le territoire



Investir pour protéger les Haut-Garonnaises et les Haut-Garonnais

51 % des dépenses totales de la collectivité, soit 923,65 M€, seront cette année encore consacrés à l'action sociale en faveur des plus précaires, des plus démunis et des plus fragiles.

EN CHIFFRES

7 540
mineurs
pris en charge

8 268
bénéficiaires
de la PCH (juin 2021)

31 726
bénéficiaires
de l'APA (juin 2021)

26 674
personnes bénéficient
de la téléassistance gratuite
(juin 2021)

235 M€
d'allocations RSA
(+2,2% sur un an)

A lors que l'épidémie de Covid-19 a plongé le pays dans une crise économique et sociale de grande ampleur et que la guerre en Ukraine bouleverse les relations et les équilibres économiques mondiaux, le Conseil départemental continuera, en 2022, de renforcer son bouclier social pour protéger les Haut-Garonnaises et les Haut-Garonnais, lutter contre la précarité, réduire les inégalités et œuvrer pour une société plus inclusive.

La protection de l'enfance, premier budget des dépenses sociales

La protection de l'enfance reste le premier budget des dépenses sociales, avec 234,72 M€ consacrés à l'accueil et à l'accompagnement des enfants isolés et des mineurs non accompagnés. Au total, 7 450 mineurs et jeunes majeurs sont actuellement pris en charge et suivis au titre de la Protection de l'enfance en Haute-Garonne. Depuis 2015, la collectivité a créé 1 206 nouvelles places d'accueil à domicile ou en structures d'hébergement habilitées, augmentant sa capacité d'accompagnement de 42%. 242 places supplémentaires sont prévues en 2022. Entre 2015 et 2020, le budget alloué par le Conseil départemental à l'Aide sociale à l'enfance a augmenté de 63,5%.

Par choix politique, la Haute-Garonne est un des rares Départements à accompagner les jeunes au-delà de leur majorité jusqu'à

l'âge de 21 ans. À ce jour, 1 183 jeunes majeurs sont ainsi accompagnés par un contrat jeune majeur.

Les autres dépenses

Le Département assure également le versement de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à 31 726 personnes de plus de 60 ans en Haute-Garonne et la Prestation de compensation du handicap (PCH) à 8 268 personnes en situation de handicap, pour compenser les dépenses liées à la perte d'autonomie (auxiliaire de vie à domicile, frais d'hébergement en Ehpad...). Des dépenses qui augmentent régulièrement chaque année, en raison notamment du vieillissement de la population. La Haute-Garonne est un des rares départements à proposer un service de téléassistance gratuite 7 jours sur 7 et 24h sur 24. 26 674 personnes en bénéficient.

La crise a d'ailleurs souligné les besoins du secteur sanitaire, en particulier pour les métiers de l'action sociale. C'est la raison pour laquelle, le budget 2022 intègrera l'augmentation du soutien aux métiers de l'aide à domicile, qui représente 9,15 M€.

Concernant le RSA, le montant des allocations 2022 est estimé à 235 M€ soit une hausse de 5 M€ (+ 2,2% par rapport à 2021), avec des incertitudes subsistant sur l'impact de la réforme chômage en 2022.

EN CHIFFRES

Gratuité
des transports scolaires

41 000
élèves

Aide à la cantine

21 893
collégiens

Gratuité
des transports publics

17 000
personnes

Soutenir le pouvoir d'achat des familles

Dans cette période de crise avec une inflation croissante, l'une des priorités du Département demeure le soutien du pouvoir d'achat des familles.

Le Conseil départemental maintiendra la gratuité des transports scolaires pour les élèves de la maternelle au lycée sur le territoire de Tisséo, pour un budget de 25,33 M€. En janvier 2022, la prise en charge du transport scolaire de plus de 41 000 élèves, dont 1 502 élèves en situation de handicap, représente pour les familles une économie annuelle de 612 € par élève. Pour rappel, le Conseil départemental organise 341 services de transports scolaires à l'intérieur du périmètre de Tisséo-Collectivités.

Le Département assure également la gratuité des transports publics pour les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA et les personnes de 65 ans et plus. En 2021, cela a concerné 17 000 personnes. Le Conseil départemental propose également une aide à la restauration scolaire pour les collégiens, à hauteur de 100 % ou de 50 % selon les ressources du foyer. Cela a concerné 21 983 collégiens au 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2021-2022 pour un budget de 6,06 M€.

En 2022, le Département reconduira le dispositif des Bons solidaires

Déployé dès le mois de mars 2020, en plein cœur de la crise sanitaire, ces bons d'une valeur de 150 € à 300 € en fonction de la situation familiale sont destinés aux personnes et familles précarisées par la crise pour les achats alimentaires et d'hygiène de première nécessité. Depuis avril 2020, le Conseil départemental a délivré 118 440 bons solidaires, pour un montant total de 17,6 M€. En 2022, le Département a prévu un budget de 6,21 M€.

Lutter contre toutes les discriminations

Une Haute-Garonne Protectrice, c'est lutter contre les discriminations, protéger les femmes victimes de violences conjugales et les mères isolées et, plus largement, assurer l'égalité entre les femmes et les hommes.

À la fin de l'année 2021, le Département a créé l'Observatoire départemental des violences faites aux femmes, en co-pilotage avec les services de l'État, qui permettra de mieux coordonner l'action des acteurs en Haute-Garonne.

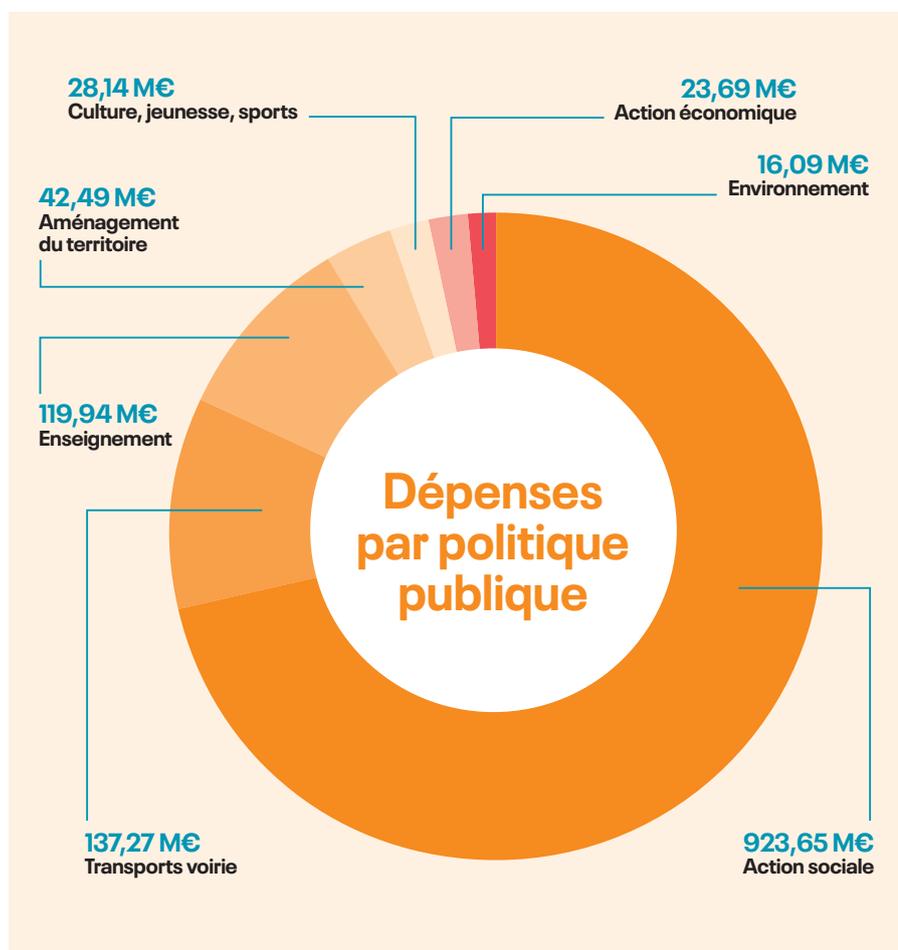
Favoriser l'accès aux soins

2022 sera également l'année de la concrétisation des nouveaux dispositifs en faveur de l'accès aux soins. Le Conseil départemental entend notamment renforcer son soutien à la création de Maisons de santé, dans le cadre des nouveaux contrats de territoire, afin de garantir un égal accès aux soins partout en Haute-Garonne.

Ouverture de 4 casernes de sapeurs-pompiers en 2022

Afin d'accompagner le dynamisme démographique de la Haute-Garonne et de raccourcir les délais d'intervention des Sapeurs-pompiers, 2 nouvelles casernes ouvriront à Toulouse en 2022, boulevard d'Atlanta et boulevard Eisenhower (Toulouse-Carsalade). Les centres de secours de Saint-Lys et de Saint-Jory seront, pour leur part, reconstruits sur de nouveaux terrains.

En 2022, le Conseil départemental portera sa contribution au SDIS à 52,27 M€, soit une évolution de 2 %, et maintiendra son soutien à l'investissement à hauteur de 2 M€.





Investir pour une Haute-Garonne écoresponsable

Face au réchauffement climatique, la majorité départementale porte la volonté d'amplifier ses actions pour produire, se nourrir, habiter et se déplacer différemment. La collectivité s'attachera à rendre cette transition juste et socialement acceptable, notamment à travers l'accompagnement des habitants dans la rénovation énergétique de leur logement.

En 2022, le Conseil départemental continuera d'investir pour les mobilités douces, la préservation de la biodiversité et de nos biens communs, notamment à travers la gestion et la préservation de l'eau.

Développer les mobilités durables

Face à la croissance démographique et à la flambée des prix de l'énergie, les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle sont un enjeu crucial pour la préservation du pouvoir d'achat, la qualité de vie et la santé.

Le Conseil départemental va accélérer le déploiement des Réseaux express vélo (REV) qui représentera un investissement total de 100 M€ sur ce futur mandat.

À l'horizon 2025, 51 kilomètres de voies sécurisées permettront ainsi de doubler la part modale du vélo et rendront possibles les déplacements domicile-travail en reliant les zones péri-urbaines du sud-est et de l'ouest jusqu'aux portes de la métropole toulousaine.

Afin de renforcer le maillage vélo sur l'ensemble du territoire, le Conseil départemental soutiendra également les communes qui créeront des pistes cyclables structurantes, à hauteur de 3 M€. L'année 2022, verra notamment l'achèvement de la piste cyclable de la Vallée du Salat, section Salies du Salat-Touille, qui emprunte l'ancienne voie ferrée, propriété du Conseil départemental. Une voie cyclable va également être réalisée le long de la route départementale n°19 entre Montgeard et Nailloux.

Le Conseil départemental poursuivra l'aménagement des aires de covoiturage. Près de 1 000 places ont déjà été ouvertes depuis 2018 et 2 000 places sont en cours de création pour un budget de 10 M€, sur les 5 prochaines années.

Le Département est par ailleurs pleinement engagé dans le développement de l'offre en transports en commun sur l'agglomération toulousaine, à laquelle il contribue à hauteur de 201 M€, hors compétence.

EN CHIFFRES

Réseau Express Vélo

100 M€
sur le mandat

51 km
d'ici 2025

3000
places de
covoiturage
d'ici 2027

201 M€
pour les transports
publics



Investir pour garantir la solidarité entre tous les territoires

Le Conseil départemental, en tant qu'aménageur du territoire et premier partenaire de proximité des communes et des EPCI, œuvre au développement équilibré de l'ensemble des bassins de vie qui le composent, entre des zones urbaines denses et les territoires périurbains, ruraux et de montagne.

En 2021, le Département a mobilisé 1,777 milliard d'euros sur l'ensemble de la Haute-Garonne dont 891 millions d'euros sur Toulouse Métropole et 887 millions d'euros sur le reste du territoire.

20 millions par an pour les projets de 586 communes de Haute-Garonne

En 2022, le Conseil départemental renforce son soutien aux communes et aux intercommunalités dans la réalisation et le développement d'équipements publics sur l'ensemble du territoire, avec un budget de 20 millions d'euros par an. Ces investissements devront répondre aux besoins et aux attentes des communes, des intercommunalités et de la population, en matière d'accès à des services de proximité. Ils permettront de renforcer l'attractivité de chaque bassin de vie et d'encourager le desserrement métropolitain.

40 Maisons de proximité déployées sur le territoire

2022 verra la poursuite du déploiement des 40 Maisons départementales de proximité, qui vont permettre d'offrir un accueil humain au cœur des territoires, afin de

faciliter les démarches administratives des Haut-Garonnaises et des Haut-Garonnais. 11 Maisons départementales de proximité ont déjà ouvert leurs portes en Haute-Garonne et assurent chacune en moyenne 100 accompagnements individualisés par mois.

La fibre dans tous les foyers haut-garonnais en 2022

2022 marquera également l'achèvement d'un chantier d'ampleur, à savoir le raccordement de l'ensemble des foyers haut-garonnais à la fibre optique, qui représente un enjeu majeur pour l'emploi dans les territoires périurbains et ruraux. Le Conseil départemental déploie en parallèle des actions pour accompagner certains publics dans l'apprentissage du numérique. Haute-Garonne Numérique intervient sur la totalité du département à l'exception de la commune de Fontenilles et des communes situées en zone AMII : les communes de Toulouse Métropole, Muret, Plaisance-du-Touch et Ramonville-Saint-Agne.

EN CHIFFRES

20 M€/an

pour les projets
des communes

65 M€

en 2022 pour améliorer
le réseau routier

40

Maisons de proximité

Un département

100 % fibre

en 2022

L'aménagement et la sécurisation du réseau routier

En 2022, 65 M€ vont être investis pour sécuriser et améliorer le réseau routier départemental. Parmi les principaux travaux, la poursuite de la construction d'un nouveau pont au lieu-dit Ravi à Bagnères-de-Luchon, la suppression du passage à niveau n°196 et la construction d'un pont route à Escalquens, l'aménagement de la RD117 à His et Castagnède, l'aménagement d'une nouvelle section de la RD 74 qui relie la commune de Lagardelle-sur-Lèze au collège du Vernet ou encore la remise en état du pont de fer à Lacroix-Falgarde.

Le Conseil départemental soutient également les communes pour l'entretien, la sécurisation et l'amélioration de la voirie communale. 39,674 M€ seront ainsi versés aux communes pour la période 2022-2024.

Un engagement fort pour la LGV Toulouse-Bordeaux

Le Conseil départemental s'est engagé dans le financement des tronçons Toulouse-Bordeaux et Bordeaux-Dax de la Ligne à Grande Vitesse, qui permettra de relier la métropole toulousaine à la capitale en 3h10 seulement. Le Conseil départemental contribuera à ce projet à hauteur de 534,3 millions d'euros, ce qui fait de lui le 2^e financeur d'Occitanie de la LGV.

Soutenir l'activité touristique

Le Conseil départemental va poursuivre la stratégie engagée pour soutenir l'activité touristique, pourvoyeuse d'emplois in situ, notamment de montagne.

Les principaux investissements en 2022 concerneront le renouvellement de l'ascenseur valléen à Luchon-Superbagnères fin 2022, qui représente un coût de 18 M€, dont 12 M€ seront pris en charge par le Département.

Par ailleurs, le musée de l'Aurignacien à Aurignac fera l'objet d'une extension pour une meilleure valorisation de sa collection pour un budget de 1,5 M€.



Investir pour une Haute-Garonne citoyenne

Depuis 2015, le Conseil départemental fait le pari d'une participation citoyenne plus active et une démocratie plus participative en Haute-Garonne.

Le Département s'est fait le creuset d'expérimentations en déployant plusieurs démarches de participation citoyenne permettant de toucher tous les habitants.

En 2022, le Département va plus loin en créant l'Assemblée citoyenne, qui réunira 162 Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais tirés au sort et représentera une avancée démocratique majeure.

En 2022 toujours, le Département installera le Conseil départemental de la Laïcité et des Valeurs de la République, qui aura pour

objectif de réfléchir aux orientations et actions du Département sur la question de l'affirmation des principes laïques, des valeurs universalistes et humanistes. Il sera composé de représentants institutionnels, associatifs, de représentants du monde universitaire et de membres d'honneur.

Le Conseil départemental poursuivra, par ailleurs, son soutien aux associations haut-garonnaises, véritables partenaires pour la mise en œuvre de ses politiques publiques sur le terrain.



Investir pour les jeunesses

Depuis 2016, le Conseil départemental a pleinement intégré les jeunesses haut-garonnaises dans l'élaboration de ses politiques publiques afin de construire la société de demain.

EN CHIFFRES

350 M€
investis dans les collèges
d'ici 2027

5
nouveaux collèges
en 2022

Un plan de 350 M€ pour les collèges haut-garonnais

En 2022, le Conseil départemental poursuivra le programme de construction et de réhabilitation de 27 collèges en Haute-Garonne d'ici à 2027, dans un souci d'équilibre du territoire et d'égalité des chances. À la rentrée scolaire de septembre 2022, cinq de ces nouveaux collèges ouvriront leurs portes pour répondre à la croissance démographique du territoire et équilibrer la mixité sociale : Beauzelle, Toulouse Guilhermy, Seysses, Toulouse Saint-Simon et Cintegabelle.

Les études vont également être lancées pour 5 autres futurs établissements : Gardouch, Cugnaux, Mondonville, Nord Lauragais et Nord Toulousain.

Des travaux de rénovation seront lancés dans de nombreux autres établissements, comme au collège Vincent Auriol à Revel pour améliorer la capacité d'accueil (500 000 €), aux collèges Antonin Perbosc à Auterive, Voltaire à Colomiers et Clémence Isaure à Toulouse pour réaménager la cour

et les locaux, aux collèges Jacques Prévert à Saint-Orens et Bellevue à Toulouse pour la mise en accessibilité (700 000 € et 250 000 €), ou encore au collège Grand Selve à Grenade pour moderniser les salles de cours (500 000 €).

En 2022, le Conseil départemental poursuivra le Parcours Laïque et Citoyen dans les 118 collèges publics et privés du département et auprès des élèves de CM1 et CM2. Ce parcours permet de proposer aux enseignants un catalogue d'actions portées par des associations du territoire en lien avec les valeurs républicaines et le principe de laïcité. Il représente un budget de 900 000 € en 2022.



Une gestion budgétaire vertueuse et équilibrée

Grâce à une bonne gestion financière et au dynamisme de ses recettes, le Département possède des marges de manœuvre suffisantes pour adopter un budget primitif 2022 à la hauteur des enjeux du territoire, une nouvelle fois sans augmentation de la fiscalité.

EN CHIFFRES

Autofinancement
108 M€

Emprunt
184,5 M€

Capacité
de désendettement
3,3 années

L'impact de la crise sanitaire sur le marché de l'immobilier a finalement été mesuré et les recettes du Département liées aux Droits de mutation à titre onéreux (DMTO) ont augmenté significativement en 2021 (+ 15,5 %) et devraient se maintenir au-delà de 300 M€ en 2022.

Afin de répondre à l'accroissement des besoins sociaux et d'accompagner l'augmentation constante de la population départementale, qui dépasse pour la première fois les 1 400 000 habitants en 2021 (INSEE), le Conseil départemental assume la progression contenue mais nécessaire de ses effectifs.

La seule ouverture de 4 nouveaux collèges et de Maisons de proximité représente ainsi environ la moitié des besoins d'emplois en 2022. Parallèlement, la collectivité a augmenté les effectifs des agents du secteur social de 7,7 % entre 2019 et 2021 par la création de 156 postes.

La maîtrise des charges de fonctionnement depuis 6 ans a permis de dégager un niveau d'autofinancement de près de 108 M€. Depuis 2015, le Conseil départemental

a réduit significativement l'encours de sa dette, qui s'élève aujourd'hui à 253 € par habitant (268 € en 2021), inférieur à la moyenne des Départements de la même strate s'établissant à 544 €.

La capacité de désendettement s'établit à 3,3 années (3,9 en 2021), soit un niveau très en deçà de la valeur préoccupante de 10 années.

Ce désendettement donne au Département la possibilité de recourir à l'emprunt pour continuer ses actions de solidarité territoriale et maintenir un niveau d'investissement significatif permettant d'accompagner l'économie locale dans un contexte économique très dégradé. En 2022, l'emprunt d'équilibre s'élèvera à 184,5 M€ contre 185 M€ en 2021.

CONTACTS

Cécile van de Kreeke

Responsable des relations presse

cecile.van-de-kreeke@cd31.fr

05 34 33 33 72 - 06 24 66 05 30

Coralie Bombail

Attachée de presse

coralie.bombail@cd31.fr

05 34 33 30 42 - 07 77 70 22 27

Ariane Mélazzini-Déjean

Attachée de presse

ariane.melazzini@cd31.fr

05 34 33 30 32 - 07 85 72 94 74

Fabienne Pascaud

Attachée de presse

fabienne.pascaud@cd31.fr

05 34 33 30 65 - 06 47 74 60 58

Toutes les infos sur :



espace-presse-garonne.fr
haute-garonne.fr



Conseil départemental de la Haute-Garonne
1, boulevard de la Marquette 31090 Toulouse cedex 9